Nations Unies S/2016/319



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 avril 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 22 mars 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1958 (2010) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci m'a prié de lui présenter chaque année un rapport contenant une analyse de l'emploi et des dépenses du compte séquestre visé aux paragraphes 4 et 5 de la résolution.

Depuis 2012, je présente ces rapports au Conseil le 31 mars de chaque année au plus tard, ce qui correspond à la date de la clôture des comptes annuels de l'Organisation. Cependant, à la suite des retards pris dans la clôture des comptes de 2015 et en consultation avec le Comité des commissaires aux comptes, la date limite pour l'établissement de tous les états financiers de l'année terminée le 31 décembre 2015 a été repoussée à la fin mai 2016. Par conséquent, et afin que le rapport porte bien sur les dépenses telles qu'elles figurent dans les états financiers, je demande au Conseil de sécurité de reporter la date de présentation de mon rapport au 31 mai 2016.

Je vous serais reconnaissant bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général
(*Signé*) **BAN** Ki-moon

16-05590 (F) 060416 060416



